

# Particularités des zones d'emploi du Nord-Isère

Toutes les zones d'emploi du Nord-Isère entretiennent des échanges de population intenses et "déséquilibrés" avec le département voisin du Rhône.

Dans les deux zones de Lyon et de Bourgoin-La Tour-du-Pin (partie iséroise), la population se renouvelle rapidement dans les années 90, grâce à des mouvements de population importants et à des soldes migratoires élevés. Au sein de l'Isère, elles ont des relations privilégiées de voisinage : 5.700 habitants ont déménagé de la zone de Lyon vers celle de Bourgoin-La Tour-du-Pin et 3.900 ont fait le chemin inverse entre 1990 et 1999. La zone d'emploi de Vienne-Roussillon (partie iséroise), beaucoup moins touchée par les arrivées de nouveaux habitants, reste plus à l'écart de ces échanges de voisinage.

**Seules les particularités et les spécificités de chaque zone d'emploi** sont mises en avant respectivement pour les arrivées, les départs et le solde migratoire. Les arrivées témoignent de l'attractivité de la zone tandis que le niveau du solde migratoire détermine le renouvellement plus ou moins rapide de sa population. En annexe, est donné le détail des caractéristiques générales de chaque zone d'emploi du Nord-Isère (flux, provenance géographique, âge, diplôme, catégorie socioprofessionnelle).

## La zone d'emploi iséroise de Lyon, porte d'entrée des nouveaux habitants du Nord-Isère

### Les arrivées

C'est la zone d'emploi de Lyon (partie iséroise) qui, au sein du département, voit sa population se renouveler le plus vite au cours de la décennie 90. 32% de la population de 1999 se compose de nouveaux habitants (38.830 arrivées dont 37.030 de France métropolitaine) :

- 54% sont originaires de Rhône-Alpes, dont environ 18.000 du département voisin du Rhône ;
- 24% viennent des autres régions françaises ;
- 18% des autres zones d'emploi iséroises ;
- 4% arrivent de l'étranger.

**Les nouveaux habitants** de la zone d'emploi de Lyon sont plus jeunes et moins qualifiés que ceux des autres zones du Nord-Isère : ceci s'explique par l'offre de logements collectifs et locatifs dans la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau. Malgré tout, il convient de noter que les nouveaux habitants sont plus diplômés et qualifiés que la population restée sur place (12% des nouveaux habitants sont des cadres supérieurs contre 7% pour la population stable).

### Zone d'emploi de Lyon (partie Isère) : population en 1999 par diplôme et catégorie socioprofessionnelle selon le lieu de résidence en 1990

Lieu de résidence en 1990	*Taux de diplôme Bac+2 (1 <sup>er</sup> cycle BTS DUT)	*Taux de diplôme > bac+2 (2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> cycle ingénieur)	Taux de cadres supérieurs**	Taux d'ouvriers	Population
Sur place (même zone d'emploi)	7%	4%	7%	38%	82 900
A l'extérieur de la zone d'emploi <sup>3</sup>	14%	10%	12%	28%	38 825

Source : INSEE - \*diplômes / population de 15 ans et plus (hors étudiants). \*\* cadres supérieurs / population active.

<sup>3</sup> Le manque de fiabilité statistique ne permet pas de détailler "à l'extérieur de la zone d'emploi" entre les arrivées de l'extérieur à l'Isère et les arrivées d'une autre zone d'emploi du département, qui sont trop peu nombreuses.

Près de 17.000 actifs occupés se sont installés dans cette zone d'emploi entre 1990 et 1999. **La dépendance vis-à-vis du pôle d'emploi lyonnais est très forte** : 43% des nouveaux habitants y travaillent. Cependant, il convient de noter que près d'un quart des nouveaux habitants occupe un emploi dans la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau, ce qui témoigne de l'attractivité de ses zones d'activités.

**En résumé, l'attraction de cette zone d'emploi est double.** D'un côté, les habitants de l'agglomération lyonnaise s'y installent dans une logique résidentielle. De l'autre côté, les offres d'emploi des entreprises, et particulièrement celles de la ville nouvelle où le secteur de la logistique et du transport se développe, attirent une main d'œuvre principalement constituée d'ouvriers et d'employés.

## Les départs

Au cours de la décennie 90, 25% de la population a quitté la partie iséroise de la zone d'emploi de Lyon ce qui correspond au départ de 27.230 personnes :

- 45% de ces départs sont à destination de la région Rhône-Alpes, dont 8.900 personnes vers le Rhône ;
- 32% des départs sont dirigés vers le reste de l'Isère, et notamment vers la zone voisine de Bourgoin-Jallieu - La Tour-du-Pin (5 700) ;
- 23% sont partis vers les régions françaises autres que Rhône-Alpes.

Parmi les personnes qui ont quitté cette zone d'emploi, 30% sont âgées de 15 à 30 ans (soit moins que dans les autres zones du Nord-Isère), 24% ont moins de 15 ans et 20% ont de 30 à 40 ans.

La partie iséroise de la zone d'emploi de Lyon a vu son attractivité baisser par rapport aux années 1982-1990. Ceci s'explique non seulement par **les arrivées moins nombreuses de "lyonnais"** et d'étrangers mais également par **une augmentation du nombre des départs** aussi bien vers le reste de l'Isère que vers l'extérieur du département.

## Le solde migratoire

Il résulte de ces échanges **un solde migratoire toujours largement positif** (+9.800 habitants entre 1990 et 1999) qui contribue à la croissance démographique de cette zone d'emploi. **Ce solde migratoire est élevé** uniquement grâce au bilan très positif des échanges avec l'extérieur de l'Isère, **surtout avec le Rhône** (+9.000) et notamment avec l'agglomération lyonnaise. En effet, à l'intérieur du département de l'Isère, la zone d'emploi perd des habitants (moins 1.700). Elle semble ainsi avoir une fonction de **porte d'entrée pour le Nord-Isère**, notamment grâce à la présence de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau. En effet, si celle-ci est bien un pôle attractif, la population ne semble pas vraiment s'y stabiliser et le turn-over y est important<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> "L'Isle d'Abeau et le Nord-Isère, le développement d'un pôle de l'aire métropolitaine", Dossier INSEE Rhône-Alpes, N°142, septembre 2002.

## La zone d'emploi iséroise de Bourgoin-Jallieu - La-Tour-du-Pin : une position centrale à mi-chemin de Lyon et de Grenoble

La zone d'emploi de Bourgoin-Jallieu - La Tour-du-Pin (partie iséroise) a enregistré 34.600 arrivées (dont 32.700 de France métropolitaine). Par rapport à 1982-1990, elle a vu son taux d'arrivée augmenter de 23% à 25%, ce qui témoigne d'une attractivité de cet espace plus importante que par le passé.

Parmi les nouveaux habitants de cette zone d'emploi :

- 37% arrivent de Rhône-Alpes, dont 7.800 du département du Rhône ;
- 33% viennent du reste de l'Isère, en majorité de la zone d'emploi de Lyon (5.700) mais aussi de celles de Grenoble (3.000) et de Voiron (2.300) ;
- 25% sont originaires des régions françaises autres que Rhône-Alpes ;
- 5% résidaient à l'étranger.

Les nouveaux habitants de la zone d'emploi de Bourgoin-Jallieu - La Tour-du-Pin sont un peu plus âgés que la moyenne des nouveaux habitants du Nord-Isère. Les personnes originaires de l'extérieur de l'Isère sont plus diplômées et plus qualifiées que celles qui résidaient dans le reste du département et que celles qui n'ont pas déménagé.

### Zone d'emploi de Lyon (partie Isère) : population en 1999 par diplôme et catégorie socioprofessionnelle selon le lieu de résidence en 1990

Lieu de résidence en 1990	*Taux de diplôme Bac+2 (1 <sup>er</sup> cycle BTS DUT)	*Taux de diplôme > bac+2 (2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> cycle, ingénieur)	Taux de cadres supérieurs**	Taux d'ouvriers	Population
Sur place (même zone d'emploi)	6%	4%	6%	38%	104 730
Autre zone d'emploi de l'Isère	13%	10%	10%	31%	11 550
A l'extérieur de l'Isère	14%	13%	17%	22%	23 050

Source : INSEE - \*diplômes / population de 15 ans et plus (hors étudiants).  
\*\* cadres supérieurs / population active.

Près de 15.000 actifs occupés se sont installés dans cette zone d'emploi entre 1990 et 1999. La dépendance vis-à-vis du pôle lyonnais est limitée :

- 18% seulement des nouveaux habitants travaillent dans l'agglomération lyonnaise ;
- 16% ont un emploi dans les communes rurales de l'Isère ;
- 15% travaillent dans l'agglomération de Bourgoin-Jallieu ;
- 12% occupent un emploi dans la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau qui fait partie de la zone d'emploi voisine de Lyon ;
- 9% travaillent dans les agglomérations de Grenoble et de Voiron.

Il semble que ce soit d'abord la logique résidentielle qui soit le principal moteur de l'attraction de cette zone d'emploi du Nord-Isère dont les échanges de population s'effectuent en majorité avec les espaces voisins. Légèrement éloignée des deux grandes métropoles Lyon et Grenoble, la zone d'emploi iséroise de Bourgoin-Jallieu - La Tour-du-Pin se caractérise par son cadre de vie rural et ses petites villes où le prix du foncier est sans doute moins onéreux.

## La zone d'emploi iséroise de Vienne-Roussillon : un lent renouvellement des structures sociales

### Les départs

En sens inverse, 22.770 personnes ont quitté la zone d'emploi de Bourgoin-La Tour-du-Pin entre 1990 et 1999 :

- 38% vers la région Rhône-Alpes (dont 4.000 vers le Rhône) ;
- 36% vers le reste de l'Isère, principalement vers la zone d'emploi de Lyon (3.900), puis vers celles de Grenoble (2.250) et de Voiron (1.650) ;
- 26% des régions françaises autres que Rhône-Alpes.

### Le solde migratoire

Le solde migratoire de la zone d'emploi iséroise de Bourgoin-Jallieu La Tour-du-Pin est le **plus élevé du département** (+9.930 habitants entre 1990 et 1999). Il a conduit à un fort renouvellement des structures de la population locale. Il est le fruit du bilan positif des échanges, aussi bien avec l'extérieur de l'Isère (+6.640) qu'avec le reste du département (+3.290). En cela, cette zone d'emploi joue de plus en plus un rôle de **carrefour au sein du département**. Elle bénéficie de l'apport de population des zones d'emploi iséroises voisines et de la venue de "lyonnais". Cette immigration lyonnaise est moins importante dans cette zone d'emploi que dans celles de Lyon et de Vienne-Roussillon (partie Isère) en raison de son éloignement relatif de la métropole lyonnaise.

### Les arrivées

Avec seulement 23.840 arrivées entre 1990 et 1999 (dont 22.300 de France métropolitaine), la **zone d'emploi de Vienne-Roussillon** (partie iséroise) présente le plus faible taux d'arrivée du Nord-Isère (21%).

Parmi les nouveaux habitants :

- 52% sont originaires de Rhône-Alpes, dont 8.200 personnes du Rhône et 3.530 des départements limitrophes de la Loire, de la Drôme et de l'Ardèche ;
- 27% viennent des autres régions françaises ;
- 15% résident en 1990 dans le reste du département ;
- 6% à l'étranger.

Le profil des nouveaux habitants de cette zone d'emploi par âge, diplôme et catégorie socioprofessionnelle est comparable à la moyenne du Nord-Isère. Comme partout ailleurs, les nouveaux habitants sont plus qualifiés que la population restée sur place.

#### Zone d'emploi de Lyon (partie Isère) : population en 1999 par diplôme et catégorie socioprofessionnelle selon le lieu de résidence en 1990

Lieu de résidence en 1990	*Taux de diplôme Bac+2 (1 <sup>er</sup> cycle BTS DUT)	*Taux de diplôme > bac+2 (2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> cycle, ingénieur)	Taux de cadres supérieurs**	Taux d'ouvriers	Population
Sur place (même zone d'emploi)	7%	4%	7%	34%	88 340
Autre zone d'emploi de l'Isère	15%	13%	13%	26%	23 835

Source : INSEE - \*diplômes / population de 15 ans et plus (hors étudiants).  
\*\* cadres supérieurs / population active.

10.400 actifs occupés se sont installés dans cette zone d'emploi entre 1990 et 1999. Parmi les nouveaux habitants, 42% travaillent dans les unités urbaines de Vienne et de Roussillon<sup>5</sup> et 30% des actifs occupés dans l'agglomération lyonnaise.

Cette zone d'emploi exerce une attraction résidentielle vis-à-vis de la région lyonnaise, et a également la capacité d'attirer de la main d'œuvre, en dehors de Rhône-Alpes grâce aux pôles d'emploi de Vienne et Roussillon. Il s'agit d'emplois pour la plupart du temps liés au secteur public et aux grandes entreprises.

### Les départs

En parallèle, 19.900 personnes ont quitté cette zone d'emploi :

- 56% se sont installés dans la région Rhône-Alpes, dont 6.100 dans le Rhône et 4.040 dans les départements limitrophes de la Loire, de la Drôme et de l'Ardèche ;
- 28% se sont dirigés vers les autres régions françaises ;
- 16% seulement sont partis vers le reste du département.

### Le solde migratoire

Le solde migratoire de la zone, limité à +2.400 habitants, provient essentiellement du bilan positif des échanges avec le Rhône (+2.120). La zone d'emploi de Vienne-Roussillon voit partir plus d'habitants vers les départements de la Drôme et de l'Ardèche qu'elle n'en accueille. Il en résulte un solde négatif (moins 650), contrairement au solde très légèrement positif issu des relations avec la Loire (+130).

**Avec le reste de l'Isère**, les échanges sont peu nombreux (3.490 arrivées et 3.200 départs) et sont quasi équilibrés. Cette zone d'emploi montre **une relative autonomie par rapport au reste du département**.

Le peu d'ampleur du solde migratoire, quatre fois moins élevé que celui de la zone d'emploi de Lyon, a pour conséquence un lent renouvellement de la population et se traduit par une croissance démographique plus lente que dans les deux autres zones d'emploi du Nord-Isère.

---

<sup>5</sup> Les unités urbaines de Vienne et Roussillon sont interdépartementales